



Un festival haut en couleurs

L'Avesnois obtint le classement de Parc Naturel Régional en 1998. Une fois sur place, on devine aisément pourquoi !

Ce territoire est une immense prairie verte, entrecoupée de deux massifs forestiers Mormal et Trélon, où paissent de jolies vaches bleues, emblèmes du Parc, parmi de belles pommes rouges ! Sa principale caractéristique est son paysage de bocage. C'est un



Une autre source de plaisir réside dans la fabrication de produits du terroir. En plus d'être le lieu de naissance de fromages exquis,



Prisches.



Clématite des haies.

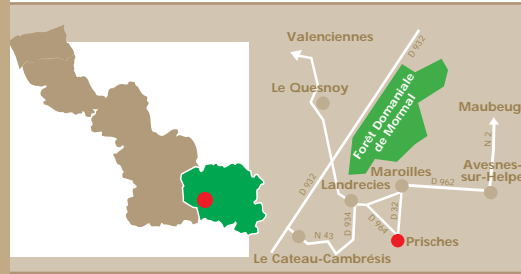
milieu rural composé essentiellement de pâturages, enclos par des haies champêtres. Ce système favorise la prolifération d'une végétation herbacée et arbustive qui fait le régal de la faune sauvage comme domestique, à commencer par les bovins. Mais les oiseaux, comme le Rouge-gorge ou les mésanges ne sont pas en reste et trouvent dans ces « clôtures » d'aubépines ou églantiers un lieu de résidence et de sustentation idéal.

Le bocage avesnois.



à PIED dans le NORD

Avesnois



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Grand Fayt :

Visites du Moulin à eau en saison (03.27.59.40.18).

Le Favril :

Ferme du Waterlin en saison (parc animalier, arboretum, étang de pêche) (03.27.77.93.62).

Maroilles :

Grange Dimière - Maison du PNR Avesnois, moulin à eau (03.27.77.51.60), kiosque à concert (place verte), visites d'une fabrique de maroilles : la ferme de Cerfmont (03.27.77.71.55).

Office National des Forêts :

Circuits guidés en forêt (03.20.74.66.10).

Parc naturel régional de l'Avesnois :

Découvertes Nature et sorties guidées thématiques (03.27.77.51.60).

Manifestations annuelles

Beaurepaire-sur-Sambre :

Fête de l'Âne en juillet (03.27.77.95.82).

Cartignies :

Fête de la Chèvre et du Mouton en juillet (03.27.77.17.09).

Dompiere-sur-Helpe :

Fête de la Saint-Eiton en mai (03.27.61.04.11).

Floyon :

Fête paysanne en juin (03.27.59.21.56).

Grand-Fayt :

Fête du Moulin en juin (03.27.59.40.18) ; Fête du Pain en août (03.27.53.41.05).

Maroilles :

« L'enfer vert », parcours VTT en mars (03.27.77.71.61), brocante en juin (03.27.77.74.84), Fête de la Flamiche en août (03.27.84.80.80), « Maroilles-Val Joly VTT » en octobre (03.27.61.83.76).

Prisches :

Fête du Chien en juin (03.27.77.91.36).

Avesnois :

Kiosques en fête du 1^{er} au 30 juin (03.27.77.51.60) ; Portes ouvertes chez les producteurs fermiers en juillet (03.27.77.39.07).

« RDV Nature et Patrimoine »

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord.

Renseignements

Parc naturel régional de l'Avesnois : 03.27.77.51.60.

Pays d'Accueil Touristique de l'Avesnois : 03.27.61.48.48.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Chaëtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

Avesnois



N° 1

Circuit des boutons d'or Prisches (8 km - 2 h 40)



Prisches - La Croix Vendois.

Randonnée Pédestre
Circuit des boutons d'or : 8 km

Durée : 2 h 40

Départ : église Saint-Nicolas, Prisches

Balisage jaune

Cartes IGN : 2707 Est et 2707 Ouest



Charme-têtard.

L'avis du randonneur :

Ce circuit bocager et familial est sans difficultés. Il longe les haies champêtres et des rues à l'habitat caractéristique. Au détour des chemins, petit patrimoine et lieux-dits évoquent des légendes de l'Avesnois.

Rédactrice : Aline Adcx - Création : Penez Edition - Lille

Crédit Photos : 1. 2. 5 : P. Cheuva. 3 : P. Hourzé. 4 : S. Dhote (PNR de l'Avesnois). L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



Conseil Général
Département du Nord

Circuit des boutons d'or

(8 km - 2 h 40)

Départ : église Saint-Nicolas, Prisches.

1 Empruntez la ruelle Jean Thomas, qui enjambe un ruisseau se jetant dans la rivière. Continuez à droite sur la rue des Eaux puis à gauche la ruelle Jean Philippe. Au croisement suivant, tournez à droite sur la rue du Campeau.

2 Poursuivez à gauche sur le chemin des Longues Bornes. Au pied d'une haie se dresse la Croix Vendois. Un Prichois, vannier de métier, aurait porté secours à un herbager foudroyé lors d'un violent orage ; l'ayant hissé sur son dos, il le ramena au domicile où se trouvait toute sa famille qui ne daigna pas remercier le sauveur. Marqué par sa peu de gratitude, ce dernier fit élever une croix portant la date de l'événement et un texte peu élogieux, à l'endroit même de l'accident.

3 A l'intersection, continuez à droite (chemin des Carrettes). Laissez à droite le chemin suivant et rejoignez la RD 117. Traversez à droite le hameau des Linières.

Odran, seigneur de Chimay, poursuivait un cerf, quand l'animal vint se réfugier sous le manteau de Saint-Humbert qui était en train d'essarter pour la construction de son monastère de Maroilles. La meute de chiens ne pouvait se jeter sur le cerf, comme retenue par une force surnaturelle. Voyant cela, Odran demanda à être reçu parmi les religieux et fit don à l'abbaye de sa villa de Lignières, devenue la Cense des Pauvres ou la ferme des Linières.

4 Empruntez à droite la RD 964 et, au calvaire, virez à gauche sur la rue du Rejet de Bourdiau. A l'oratoire - 1776 - retournez à droite l'église de Prisches.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1

2

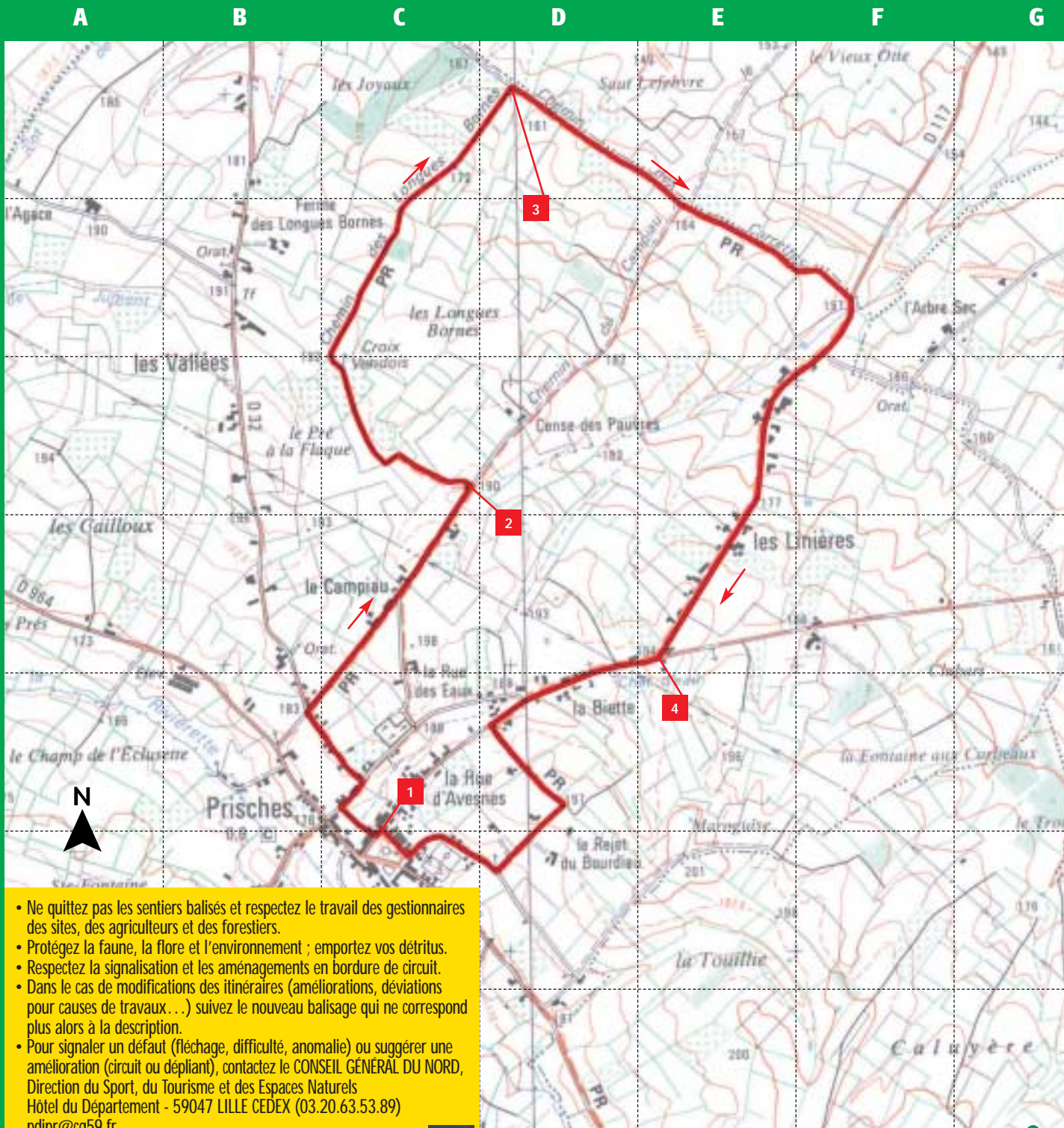
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

